



Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

**La bande riveraine  
en milieu forestier  
*une richesse  
à préserver...***





# LA BANDE RIVERAINE, C'EST QUOI?

**L**a bande riveraine est une ceinture de végétation permanente adjacente à un lac ou à un cours d'eau permanent ou intermittent. L'état de cette bande de protection influence grandement la qualité de l'eau. Des rives suffisamment boisées sont :

- Un filtre pour les nutriments, les fertilisants et les pesticides ;
- Un rempart contre l'érosion et la sédimentation qu'elle entraîne ;
- Un habitat et un réservoir alimentaire pour la faune et la flore ;
- Un écran solaire protecteur contre le réchauffement de l'eau ;
- Un régulateur de débit ;
- Une protection de la qualité esthétique du paysage.

**LA BANDE RIVERAINE**

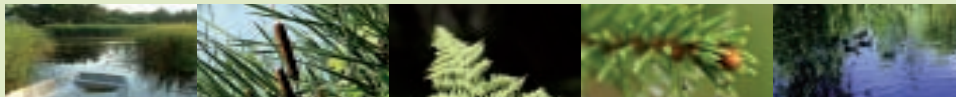
**EN MILIEU FORESTIER**

**UNE RICHESSE**

**À PRÉSERVER...**



Lorsqu'une rive est modifiée par de la récolte de tiges trop près du cours d'eau, du piétinement du sol par la machinerie, de la construction inadéquate de chemins, de ponts ou de ponceaux, l'écosystème est perturbé ; la bande riveraine ne peut plus jouer ces divers rôles.



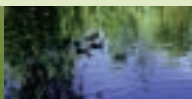
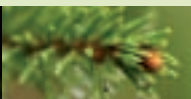
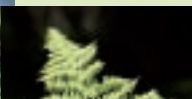
# LA BANDE RIVERAINE ET SON RÔLE DE FILTRE :

L

es arbres sont constitués d'un système racinaire profond et étendu ; il dirige l'eau et les nutriments vers le tronc qui en assure la circulation vers les feuilles. Ce processus permet aussi de transformer et d'immobiliser les excès de fertilisants, de pesticides et d'autres contaminants provenant des terres en amont, avant qu'ils n'atteignent le milieu aquatique.

L'efficacité d'une bande riveraine à retenir les sédiments et le phosphore augmente en fonction de sa largeur et diminue selon la pente du terrain. Elle joue pleinement son rôle lorsqu'elle comporte trois strates – plantes herbacées, arbustes et arbres – et qu'elle est composée d'espèces indigènes.

Le phosphore est un élément essentiel à la croissance des végétaux. Son principal usage est d'ailleurs d'être utilisé comme fertilisant ! Toutefois, si, à cause d'une rive dévégétalisée, l'excès de phosphore ne peut être capté par les racines, il est lessivé vers les cours d'eau. Or, en trop grande concentration dans l'eau, le phosphore entraîne la prolifération de plantes aquatiques, d'algues et possiblement de cyanobactéries (algues bleu-vert). Le phosphore est le principal facteur contrôlant leur apparition.



LA BANDE RIVERAINE

EN MILIEU FORESTIER

UNE RICHESSE

À PRÉSERVER...



## Le saviez-vous ?

UNE RECHERCHE (MENÉE DE 1997 À 2001)  
DÉMONTRE QU'UNE BANDE HERBACÉE DE 3 MÈTRES RÉDUIT :

*de 48 % le volume d'eau ruisselée ;*

*de 90 % les charges de matières en suspension ;*

*de 69 % les charges d'azote total ;*

*de 86 % les charges de phosphore total*

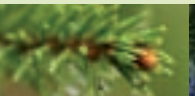
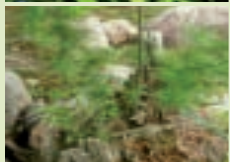
(Source : Duchemin, 2002, IRDA)

LA BANDE RIVERAINE

EN MILIEU FORESTIER

UNE RICHESSE

À PRÉSERVER...



# LA BANDE RIVERAINE, UN REMPART CONTRE L'ÉROSION

**L**a rive est particulièrement vulnérable à l'érosion car elle est soumise à la force d'impact du courant, des vagues, de la glace et du passage des embarcations.

Le réseau de racines maintient ensemble les éléments du sol, immobilise la berge et oppose une résistance à ces forces d'impact. Les arbres et les arbustes assurent une protection étendue et en profondeur tandis que les plantes herbacées protègent la couche supérieure du sol. Les feuilles et les branches sont quant à elles très efficaces pour réduire l'intensité du ruissellement de la pluie au sol.

En coupant les arbres, les racines meurent, se décomposent et le sol devient plus fragile à l'érosion, entraînant des pertes de terrain et des apports de sédiments dans les cours d'eau.



**LA BANDE RIVERAINE**

**EN MILIEU FORESTIER**

**UNE RICHESSE**

**À PRÉSERVER...**

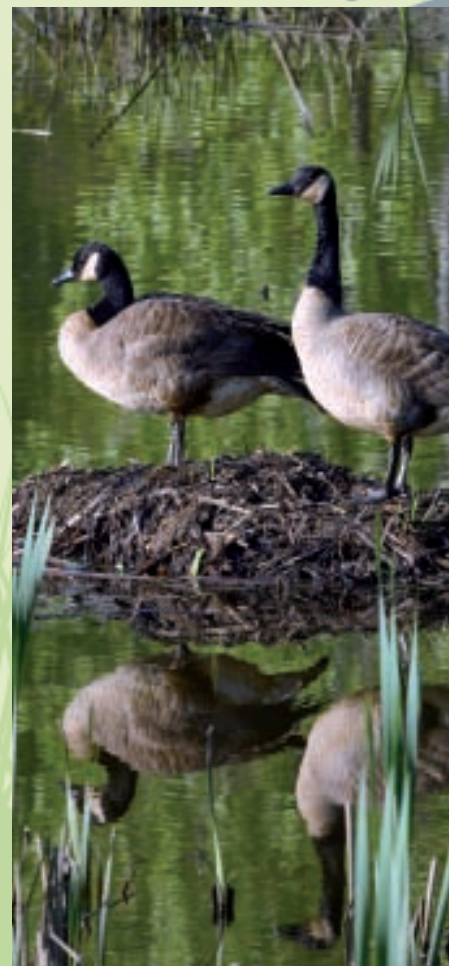
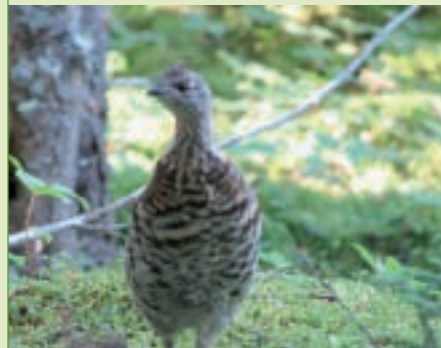


# LA BANDE RIVERAINE, UN HABITAT ET UN RÉSERVOIR ALIMENTAIRE POUR LA FAUNE

**U**ne rive végétalisée soutient plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères ayant besoin de ce couvert forestier ou arbustif pour se protéger des intempéries et des prédateurs, pour se reproduire et nicher, pour se nourrir ou pour bénéficier d'un accès sécuritaire à l'eau. Elle sert aussi de corridor pour se déplacer d'un habitat à un autre.

Les poissons, tortues, salamandres et insectes bénéficient aussi de cette végétation riveraine et aquatique car ils peuvent se dissimuler et se reposer entre les plantes aquatiques, les racines, les souches, les troncs tombés à l'eau et sous l'ombrage créé par la végétation. Les feuilles procurent de la nourriture aux insectes aquatiques qui sont à la base de la chaîne alimentaire de cet écosystème.

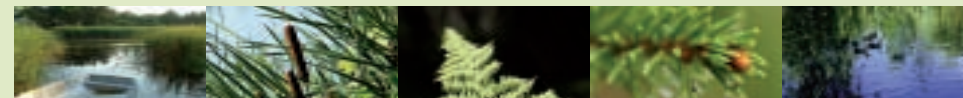
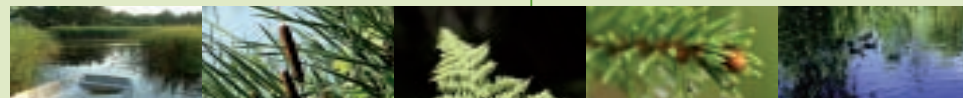
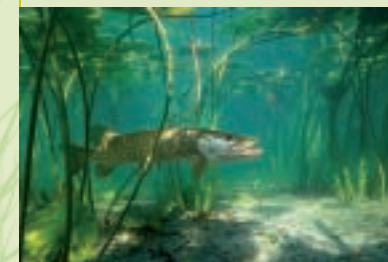
L'apport de sédiment dans les cours d'eau par les eaux de ruissellement peut ensabler ou envaser le littoral et donc les frayères ou les zones de reproduction. L'habitat ne peut alors plus soutenir les espèces nécessaires à la chaîne alimentaire et à la biodiversité.



## Le saviez-vous?

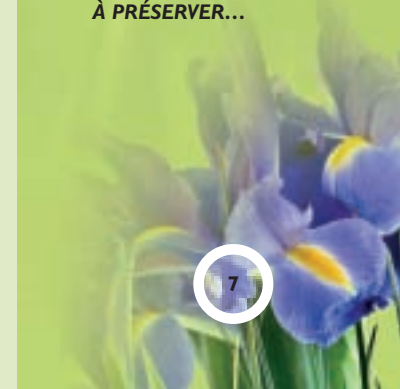
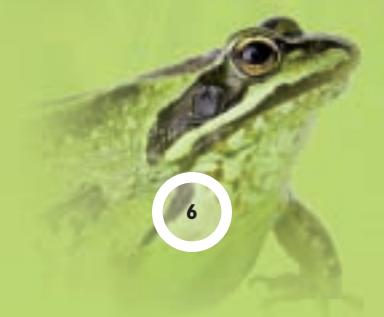
*Le grand brochet pond ses œufs dans les eaux peu profondes, où ils adhèrent à la végétation aquatique. C'est l'eau circulant entre les œufs qui les alimente en oxygène. Si les œufs sont recouverts de sédiments, les embryons périront par asphyxie.*

(Source : Pêches et Océans Canada)



LA BANDE RIVERAINE  
EN MILIEU FORESTIER  
UNE RICHESSE  
À PRÉSERVER...

LA BANDE RIVERAINE  
EN MILIEU FORESTIER  
UNE RICHESSE  
À PRÉSERVER...





# LA BANDE RIVERAINE, UN ÉCRAN PROTECTEUR CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT DE L'EAU

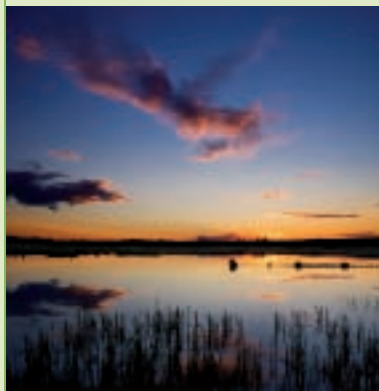
**L'** ombre produite par les arbres en surplomb dans la bande riveraine protège le cours d'eau de l'augmentation de la température qui serait due au rayonnement solaire. Or, la température de l'eau est une variable clé de la qualité de l'eau car une hausse rend le milieu propice aux proliférations d'algues et de plantes aquatiques indésirables. De plus, l'eau froide contient davantage d'oxygène que l'eau plus chaude, ce qui est bénéfique pour plusieurs espèces de poissons et d'invertébrés.

LA BANDE RIVERAINE

EN MILIEU FORESTIER

UNE RICHESSE

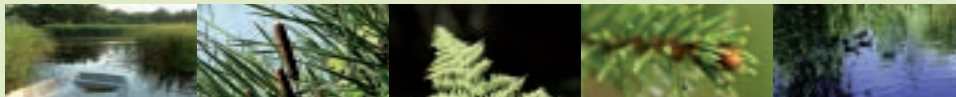
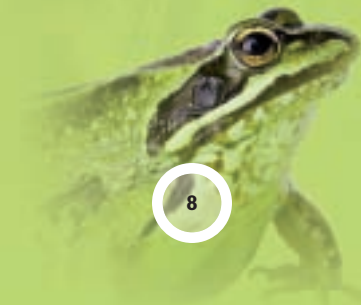
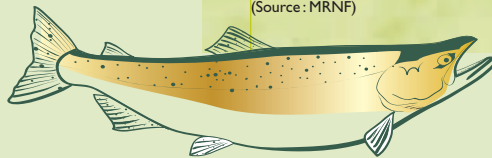
À PRÉSERVER...



## Le saviez-vous ?

*La zone de confort de l'omble de fontaine se situe entre 12° et 22°C. Au-delà de cette température, elle devient moins active et sa consommation de proies chute drastiquement. Des températures excédant 25-26°C sont considérées mortelles pour cette espèce.*

(Source : MRNF)



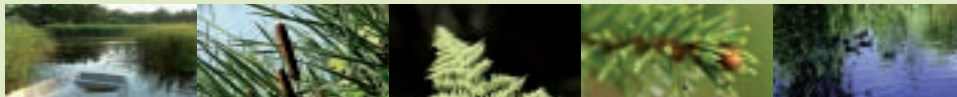
# LA BANDE RIVERAINE ET SON RÔLE DE RÉGULATEUR DE DÉBIT

**L**a bande riveraine réduit les risques d'inondation et de sécheresse. Durant les inondations, les surfaces naturelles qui longent les cours d'eau agissent comme une éponge en absorbant les surplus d'eau. Les plantes que l'on y trouve conservent une partie de cette eau pour des usages futurs et la libèrent lentement par la suite, rechargeant l'eau souterraine et l'eau de surface, réduisant ainsi l'étiage en période de sécheresse.

Si les rives sont dévégétalisées, l'eau de pluie, au lieu de s'infiltrer, ruisselle sur le sol et peut augmenter l'effet des crues ; de plus, le réseau de chemins canalise l'eau de pluie et l'entraîne plus rapidement vers les cours d'eau.

# LA SAUVEGARDE DE LA QUALITÉ ESTHÉTIQUE DES ZONES RIVERAINES

**L**a forêt est un élément dominant du paysage québécois. La présence d'une bande riveraine qui conserve le caractère naturel des lacs et des cours d'eau et qui affiche une diversité du couvert forestier est un attrait intéressant en milieu forestier. En créant une zone de transition, la végétation riveraine constitue un élément structurel essentiel du paysage, alors qu'une rive déboisée offre un paysage dégradé.



**LA BANDE RIVERAINE**

**EN MILIEU FORESTIER**

**UNE RICHESSE**

**À PRÉSERVER...**





## SAINES PRATIQUES À APPLIQUER

**L**es producteurs et travailleurs forestiers sont soumis à des obligations légales. Les normes prescrites par le Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI) définissent les modalités auxquelles sont soumis les bénéficiaires de contrats en terres publiques. Pour l'exploitation forestière dans les terres de tenure privée, il relève des MRC ou des municipalités d'adopter des règlements régissant la protection du couvert forestier et favorisant l'aménagement durable de la forêt. Pour connaître les dispositions qui s'appliquent sur votre territoire de coupe, veuillez vous adresser à votre municipalité ou à votre MRC.

Au-delà de cette réglementation, en particulier dans des milieux sensibles, comme les milieux humides, les zones d'activités récréotouristiques, les habitats d'espèces vulnérables ou menacées, les écosystèmes forestiers exceptionnels, les frayères, les refuges d'oiseaux, etc., des pratiques peuvent être instaurées pour maintenir les rôles écologiques et économiques de la forêt en bande riveraine :

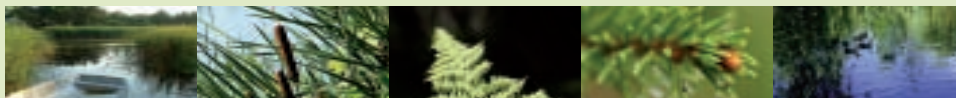
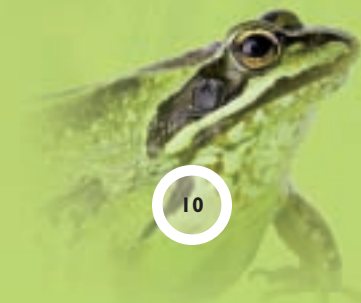
- élargissez la bande riveraine au besoin, en tenant compte de la fragilité de la zone des travaux ;
- assurez-vous que la bande riveraine comporte trois strates : herbes, arbustes et arbres, tous d'espèces indigènes ;
- minimisez la construction de chemins ;

**LA BANDE RIVERAINE**

**EN MILIEU FORESTIER**

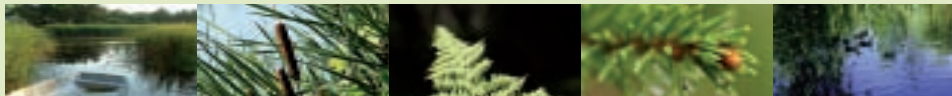
**UNE RICHESSE**

**À PRÉSERVER...**





- minimisez l'utilisation de pesticides et autres produits chimiques dans le bassin versant où s'effectuent les travaux ;
- à proximité d'une bande riveraine, assurez-vous que la machinerie utilisée est propre (sans traces de graisse ou fuite d'huile, ou de particules d'espèces animales ou végétales indésirables) pour éviter un apport d'hydrocarbures dans les cours d'eau, ou l'introduction d'espèces non indigènes ;
- mettez en pratique des méthodes de contrôle de l'érosion ;
- n'empiétez pas sur un cours d'eau ou un lac et ne modifiez pas le niveau d'un lac ;
- effectuez les travaux de réfection ou de construction de chemins en dehors des périodes de crues ou de pluies abondantes ;
- pour la construction de ponts ou ponceaux, optez pour un terrain ayant une pente douce ; choisissez la section du cours d'eau où la voie d'eau est la plus étroite ; choisissez un endroit non marécageux pour faciliter l'approche des abords du ponceau ;
- au-delà de la lisière boisée, si une pente descend vers un cours d'eau, faites circuler la machinerie perpendiculairement à la pente ; si elle doit circuler dans le sens de la pente, efforcez-vous de changer de direction à intervalles réguliers ;
- lors du prélèvement de tiges dans la bande riveraine, laissez les chicots sur pied ; en zone fragile, augmentez le nombre de tiges résiduelles.



**LA BANDE RIVERAINE**

**EN MILIEU FORESTIER**

**UNE RICHESSE**

**À PRÉSERVER...**



Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

Protéger l'eau, pour la vie!

Énergie renouvelable  
Brookfield

